

Plan Local d'Urbanisme

Saint-Jean de Moirans

4B1 - Plan de zonage

Ensemble de la commune

Hors risque et aléas

Echelle : 1/5000

Vu la délibération du Conseil Municipal
en date du
approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Cachet et signature

INFORMATIONS

- Secteur affecté par le bruit routier et autoroutier
- Secteur affecté par le bruit ferroviaire
- Parcelle polluée aux hydrocarbures
- Captage de sources
- Bâtiments agricoles

PRESCRIPTIONS

Éléments bâtis, paysagers et environnementaux à préserver

- Haies à préserver - L.151-23 du CU
- Protection de murs de clôtures - L.151-19 du CU
- Sources à préserver
- Espace boisé classé
- Patrimoine bâti à préserver - L.151-19 du CU
- Espaces verts à protéger - L.151-23 du CU
- Emprise des zones humides - L.151-23 du CU
- Corridors écologiques

Référence des éléments bâtis protégés - se Référer à la pièce 4E

Canalisation de transport de matières dangereuses
Servitudes d'utilité publique

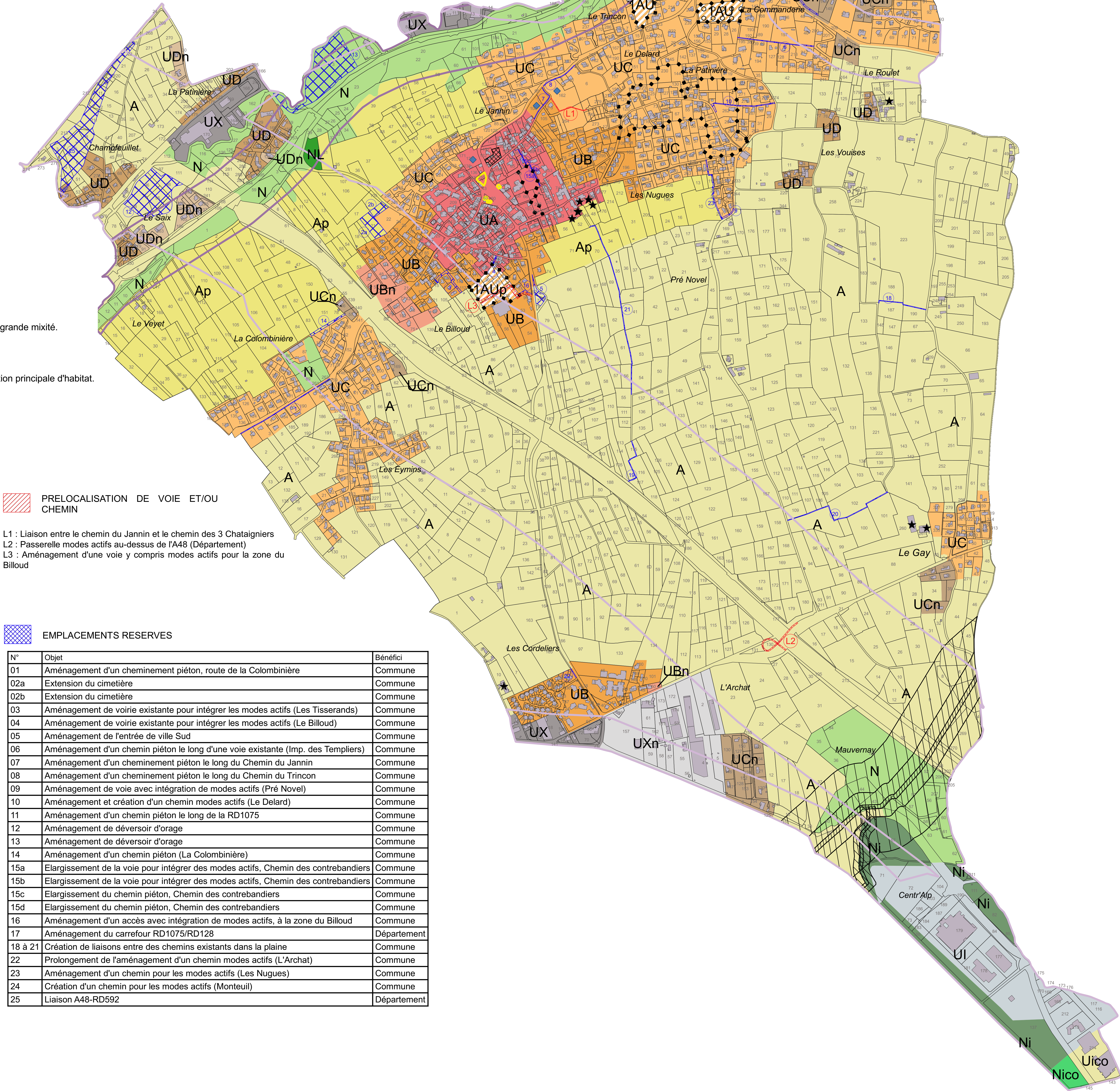
Nom canalisation	SUP 1	SUP 2	SUP 3
Savoie DN400	145m	5m	5m
Savoie DN150	45m	5m	5m
Alimentation Moirans	25m	5m	5m

Pour les risques naturels, se référer au règlement écrit et au plan 4B2

Autres prescriptions

- Secteur comportant des OAP - se référer à la pièce 3
- Linéaire commercial : protection des rez de chaussée commerciaux - L.151-16 du CU
- Les opérations devront comporter au moins 50% de logements en faveur de la mixité sociale - L.151-15du CU
- Emplacement réservé pour la mixité sociale - Ch. du Jannin - L.151-41,4° du CU - CF règlement écrit

Se référer aux pièces graphiques pour connaître l'ensemble des prescriptions qui s'appliquent



PRELOCALISATION DE VOIE ET/OU CHEMIN

L1 : Liaison entre le chemin du Jannin et le chemin des 3 Chataigniers
L2 : Passerelle modes actifs au-dessus de l'A48 (Département)
L3 : Aménagement d'une voie y compris modes actifs pour la zone du Billoud

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Objet	Bénéfici
01	Aménagement d'un cheminement piéton, route de la Colombinière	Commune
02a	Extension du cimetière	Commune
02b	Extension du cimetière	Commune
03	Aménagement de voirie existante pour intégrer les modes actifs (Les Tisserands)	Commune
04	Aménagement de voirie existante pour intégrer les modes actifs (Le Billoud)	Commune
05	Aménagement de l'entrée de ville Sud	Commune
06	Aménagement d'un chemin piéton le long d'une voie existante (Imp. des Templiers)	Commune
07	Aménagement d'un cheminement piéton le long du Chemin du Jannin	Commune
08	Aménagement d'un cheminement piéton le long du Chemin du Trincon	Commune
09	Aménagement de voie avec intégration de modes actifs (Pré Novel)	Commune
10	Aménagement et création d'un chemin modes actifs (Le Delard)	Commune
11	Aménagement d'un chemin piéton le long de la RD1075	Commune
12	Aménagement de déversoir d'orage	Commune
13	Aménagement de déversoir d'orage	Commune
14	Aménagement d'un chemin piéton (La Colombinière)	Commune
15a	Elargissement de la voie pour intégrer des modes actifs, Chemin des contrebandiers	Commune
15b	Elargissement de la voie pour intégrer des modes actifs, Chemin des contrebandiers	Commune
15c	Elargissement du chemin piéton, Chemin des contrebandiers	Commune
15d	Elargissement du chemin piéton, Chemin des contrebandiers	Commune
16	Aménagement d'un accès avec intégration de modes actifs, à la zone du Billoud	Commune
17	Aménagement du carrefour RD1075/RD128	Département
18 à 21	Création de liaisons entre des chemins existants dans la plaine	Commune
22	Prolongement de l'aménagement d'un chemin modes actifs (L'Archat)	Commune
23	Aménagement d'un chemin pour les modes actifs (Les Nugues)	Commune
24	Création d'un chemin pour les modes actifs (Monteuil)	Commune
25	Liaison A48-RD592	Département